Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le 16/02/2026
ID : 081-200066124-20260209-38_2026-DE

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE RIVIERES

P.L.U.

Révision du PLU

3-Partie règlementaire
3.2-Document graphique

P.L.U :

Arrêté le

Approuvé le

Visa

Date :

Signature :

PAYSAGES
études & aménagements urbains
7 rue de Lavoisier
31700 BLAGNAC
Tél : 05 34 27 62 28
contact@paysages-urba.fr

3.2

N

Origine DGFiP Cadastre 2025 © Droits de l'Etat réservés

échelle : 1/5 000°

PLU APPROUVE
- Ua : Zone urbaine dense, qui correspond au noyau historique
- UAa : Zone urbaine correspondant au projet coeur de bourg
- UB : Zone correspondant aux extensions pavillonnaires du centre
- UBp : Zone correspondant au port de plaisance
- UC : Zone d'urbanisation discontinue du noyau historique
- UE : Zone urbaine à vocation d'équipements d'intérêt collectif et services publics
- UEa : Zone urbaine à vocation d'équipements d'intérêt collectif et services publics et/ou camping
- UX : Zone à vocation économique
- UT1 : Zone à vocation touristique et de loisirs
- UT2 : Zone à vocation touristique et de loisirs
- UT3 : Zone à vocation touristique et de loisirs
- AU : Zone à urbaniser
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole d'intérêt paysager
- Ax : Zone agricole à vocation d'activités
- N :Espaces naturels et forestier
- Ntvb : Espaces naturels et forestiers de la trame verte et bleue
- Ng : zone naturelle dédiée au golf
- Nl : Zone naturelle dédiée aux loisirs du golf

PRESCRIPTIONS
- Patrimoine à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
- Patrimoine à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
- Bâtiments susceptibles de changer de destination
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

INFORMATIONS
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre
- Site archéologique
- Secteur soumis au Plan de Prévention des Risques mouvement de terrain - effondrement de berges (14.12.2022)
- Secteur soumis au Plan de Prévention des Risques Inondation Tarn Aval (18.08.2015)

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (en m²)
01	Sécurisation au regard de la zone UX (ICPE)	Commune	2810
02	Extension du cimetière et stationnement public	Commune	1619
03	Création d'une coulée verte- cheminement piéton	Commune	4548
04	Liaison douce entre ligne Lio et le coeur de bourg	Commune	1557
05	Création d'une voie de desserte	Commune	168
06	Création de l'assainissement et de la voirie (emprise 4 m)	Commune	333
07	Création d'une voie de jonction RD21-VC1 dans le cadre de l'étude centre-bourg	Commune	1237
08	Liaison douce	Commune	836
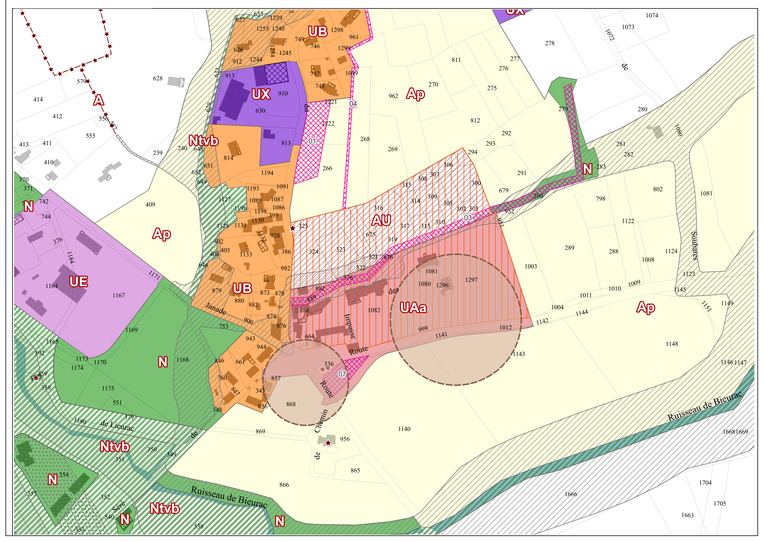
échelle : 1/2 500°